

Date

Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous en tant que parents, tuteurs et chaperons, d'adolescents entrés pour la première fois au lycée cette année.

L'éducation à la Santé qui inculque aux élèves les bonnes façons de prendre des décisions responsables, leur permet d'être plus productifs à l'école et dans la vie. Pour suppléer à l'éducation à la Santé dispensée aux élèves, le module d'éducation sur le VIH/SIDA du Département de l'Éducation de NYC exige l'introduction d'un programme d'accès aux préservatifs (Condom Availability Program - CAP) dans les lycées publics, dont le but est de renforcer le pouvoir de prise de décision des élèves que ce soit dans le cadre de la classe d'éducation à la Santé ou ailleurs. En vertu de la législation de l'État et grâce au programme CAP, les élèves des grades 9-12 peuvent demander à recevoir des préservatifs gratuits, des informations médicalement justes sur la santé ainsi que des services d'orientation (referrals) vers des soins de la santé, de la part de personnel scolaire spécialement formé.

En tant que parent, tuteur ou chaperon vous avez la possibilité de demander au lycée de **ne pas** donner à votre fils(fille). En vertu du code de la santé publique alinéa § 2504, vous ne pouvez faire cette demande que si et seulement si votre enfant 1) a moins de 18 ans ; 2) n'a jamais été marié(e) ; 3) n'a pas d'enfant ; et/ou 4) n'a pas l'autorisation légale de choisir seul(e) s'il(elle) participera ou non à un projet.

Pour demander que votre enfant **ne** reçoive **pas** de préservatifs via le programme CAP, vous devez m'adresser un courrier qui comprennent les éléments suivants :

- Le nom complet de l'élève
- Le grade de l'élève
- Le numéro d'identifiant de l'élève (*Note : Si vous n'avez pas cette information, nous vous la fournirons*)
- La déclaration suivante : « \_\_\_\_\_ (Le nom complet de l'élève) ne doit pas recevoir de préservatifs via le programme d'accès aux préservatifs (Condom Availability Program.) »
- Votre signature à titre de père, mère, tuteur ou chaperon

Si vous changez d'avis et que vous pensez qu'on peut désormais donner des préservatifs gratuits à votre enfant s'il en demande, envoyez une lettre au proviseur à tout moment dans le courant de l'année scolaire. Le personnel formé aux services du programme CAP s'engage à préserver la confidentialité des droits accordés à tous les élèves, y compris ceux qui n'ont pas la permission de bénéficier de ce programme.

Nous vous invitons vivement à avoir des conversations chez vous sur la santé sexuelle et sur d'autres sujets en rapport avec la santé afin de mieux aider votre enfant en âge d'adolescence pour faire des décisions positives pour sa santé. Merci de travailler de concert avec nous pour aider les élèves de la Ville de New York à se sentir appréciés, en bonne santé et capables de s'épanouir.

Sincères salutations,

Le chef de l'établissement scolaire